

Programme d'accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience – ANHELO – Version 2 – 15/06/2026

Objectifs de la prestation

L'accompagnement à la VAE proposé par ANHELO vise à permettre au bénéficiaire de :

- comprendre le dispositif VAE, ses étapes et ses acteurs,
- identifier et analyser ses expériences professionnelles, bénévoles et associatives au regard du référentiel de la certification visée,
- constituer un dossier de faisabilité conforme aux exigences de l'organisme certificateur,
- rédiger un dossier de validation mettant en valeur ses compétences acquises par l'expérience,
- se préparer au passage devant le jury de certification (présentation orale, posture, gestion du stress),

Public visé et prérequis

Public visé

Toute personne souhaitant faire valider tout ou partie d'une certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) sur la base de son expérience, qu'elle soit salariée, indépendante, bénévole, demandeur d'emploi ou agent public.

Prérequis

Justifier d'une expérience en lien avec la certification visée

Lieu de réalisation

L'accompagnement se déroule, selon le choix du bénéficiaire :

- en présentiel, au Così Coworking, 365 avenue de genévriers 13600 La Ciotat
- ou à distance, en visioconférence.

Prix et financement

Tarifs

Parcours 12 heures	1500 € nets de taxes
Parcours 24 heures	2600 € nets de taxes

Le tarif est individualisé selon le volume horaire personnalisé défini avec le bénéficiaire et précisé dans le devis.

Modalités de financement

- Compte Personnel de Formation (CPF) via Mon Compte Formation,
- Employeur via le Plan de développement des compétences,
- Prise en charge par un OPCO,
- France Travail,
- Financement personnel.

Le dispositif VAE – Rappel

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif réglementé (Code du travail, articles L.6411-1 et suivants) qui permet à toute personne d'obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), sur la base de ses expériences acquises.

L'accompagnement ANHELO couvre les phases suivantes, dont les volumes horaires sont personnalisés selon le profil du bénéficiaire :

Phase	Intitulé	Volume horaire type 12 à 24 h
1	Constitution du dossier de faisabilité	2h
2	Explicitation	2h
3	Accompagnement à la rédaction du dossier de validation	3 à 15 h
4	Relecture du dossier	2h
5	Préparation au passage devant le jury	2h
6	Entretien post-jury	1h

1 Constitution du dossier de faisabilité (pré-recevabilité)

Objectifs	– Analyser l'expérience du bénéficiaire au regard du référentiel de la certification visée – Identifier les activités et compétences mobilisables pour le dossier de validation – Construire et formaliser le dossier de faisabilité destiné à l'organisme certificateur
Contenu	– Analyse approfondie du référentiel RNCP et des blocs de compétences de la certification visée – Identification et mise en récit des expériences professionnelles, bénévoles ou associatives pertinentes – Vérification de la cohérence entre les activités exercées et les exigences du référentiel – Rédaction et structuration du dossier de faisabilité selon le modèle de l'organisme certificateur – Préparation au dépôt du dossier auprès de l'organisme certificateur

Modalités	Séances individuelles en présentiel ou visioconférence, travail personnel guidé entre les séances
Livrable	Dossier de faisabilité complet, prêt à être transmis à l'organisme certificateur

⚠ CONDITION DE RECEVABILITÉ

Cette phase se conclut par la décision de recevabilité de l'organisme certificateur. En cas d'avis défavorable, le parcours d'accompagnement est interrompu selon les conditions prévues au contrat.

2

Explicitation

Objectifs	– Aider le bénéficiaire à mettre des mots précis sur son activité professionnelle – Faire émerger les compétences mobilisées dans les situations de travail vécues – Préparer la matière nécessaire à la rédaction du dossier de validation
Contenu	– Entretiens d'explicitation centrés sur des situations de travail concrètes et significatives – Questionnement pour faire émerger les gestes professionnels, le raisonnement et les choix opérés – Reformulation et mise en lien avec les compétences attendues du référentiel – Constitution d'une base de situations professionnelles exploitables pour le dossier de validation
Modalités	Entretiens individuels en présentiel ou visioconférence
Livrable	Recueil de situations professionnelles explicitées, support à la rédaction du dossier de validation

3

Accompagnement à la rédaction du dossier de validation (post-recevabilité)

Objectifs	– Accompagner le bénéficiaire dans la constitution et la rédaction de son dossier de validation – Développer la capacité du bénéficiaire à décrire et mettre en valeur ses compétences acquises – Vérifier l'adéquation entre le dossier de validation et les exigences du référentiel RNCP
Contenu	– Méthodologie de l'écriture réflexive appliquée à la VAE (décrire, analyser, démontrer) – Sélection et mise en forme des activités retenues par bloc de compétences – Rédaction accompagnée des différentes parties du dossier de validation (livret 2 ou équivalent) – Sélection et organisation des preuves et pièces justificatives à annexer – Finalisation du dossier en vue de sa relecture
Modalités	Séances individuelles en présentiel ou visioconférence, accompagnement de travaux personnels entre les séances, retours écrits sur les productions du bénéficiaire
Livrable	Dossier de validation rédigé, prêt pour relecture

4

Relecture du dossier

Objectifs	– Vérifier la cohérence globale et la conformité du dossier au référentiel – Identifier les derniers ajustements nécessaires avant le dépôt – Sécuriser la qualité rédactionnelle et la clarté du dossier
Contenu	– Relecture critique du dossier de validation dans son intégralité – Vérification de la couverture de l'ensemble des blocs de compétences du référentiel – Ajustements de forme et de fond avec le bénéficiaire – Préparation du dépôt final auprès de l'organisme certificateur
Modalités	Séance individuelle en présentiel ou visioconférence, retours écrits sur le document
Livrable	Dossier de validation finalisé et déposé auprès de l'organisme certificateur

5

Préparation au passage devant le jury

Objectifs	– Préparer le bénéficiaire à l'oral de VAE devant le jury de certification – Développer l'aisance à l'oral et la capacité à défendre son expérience – Anticiper les questions du jury et les situations d'évaluation
Contenu	– Présentation synthétique du parcours professionnel et du dossier de validation – Entraînement à la communication orale en situation d'évaluation (simulations de passage devant jury) – Travail sur la posture, la clarté du discours et la mise en valeur des compétences – Revue des points du référentiel susceptibles d'être questionnés par le jury – Gestion du stress et préparation mentale à l'épreuve orale
Modalités	Séances individuelles en présentiel ou visioconférence, mises en situation simulées avec retours formateurs
Livrable	Bénéficiaire préparé au passage devant le jury – grille de préparation complétée

6

Entretien post-jury

Cet entretien est proposé à l'issue de la décision du jury, que la certification soit obtenue totalement, partiellement ou non obtenue. Il est inclus dans le parcours uniquement si mentionné au contrat.

Objectifs	– Analyser les résultats du jury avec le bénéficiaire et comprendre la décision rendue – En cas de validation partielle ou d'échec, définir les suites à donner au parcours – Préparer les prochaines étapes : compléments à apporter, nouveau dépôt, alternatives
Contenu	– Débriefing du passage devant le jury (retour sur le dossier et l'oral)

	– Analyse des blocs de compétences validés et non validés (en cas de validation partielle) – Identification des actions à mener pour compléter ou relancer la démarche – Orientation vers les ressources et dispositifs adaptés à la situation du bénéficiaire
Modalités	Entretien individuel en présentiel ou visioconférence
Livrable	Compte-rendu d'entretien post-jury et plan d'action si nécessaire

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens humains	Consultant.e.s VAE (AAP), attestant d'une formation en conseil en évolution professionnelle et d'une expérience significative en accompagnement de parcours professionnels et des compétences
Moyens et méthodes pédagogiques	Entretiens individuels structurés, grilles d'analyse des compétences, outils de positionnement par rapport au référentiel RNCP, ressources documentaires méthodologiques et métier, exercices de mise en récit professionnel Alternance entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (exemples, questions, reformulation, utilisation d'objets pour imaginer). Les activités seront développées autour d'exemples et de ressources fournis par l'organisme de formation pour aider le bénéficiaire à progresser pendant sa formation.
Moyens techniques	Espace de rencontre équipé Le bénéficiaire doit avoir accès à un ordinateur doté d'une connexion internet pour l'accompagnement à distance qui sera réalisé par visioconférence (Zoom, Teams ou équivalent), Partage de documents et suivi par espace collaboratif sécurisé.
Accessibilité	ANHELO veille à l'adaptation des conditions d'accompagnement aux besoins spécifiques du bénéficiaire. Tout besoin d'adaptation (handicap, situation particulière) est pris en compte dès l'entretien de prépositionnement.

Évaluation des résultats et suivi

Suivi de l'exécution	Feuilles d'emargement signées par le bénéficiaire et l'accompagnateur à chaque séance + livret de progression pédagogique Pour échanger à tout moment avec le consultant, il suffit de lui envoyer un mail. Il répondra au plus vite à la demande.
Évaluation de la satisfaction	Questionnaire de satisfaction remis à l'issue de l'accompagnement + questionnaire dans les 6 mois suivant le passage devant le jury
Document remis à l'issue	Certificat de réalisation de l'action de formation (article L.6313-7 du Code du travail) et attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation
Résultats attendus	Dossier de faisabilité déposé auprès de l'organisme certificateur, dossier de validation finalisé, passage devant le jury de certification

⚠ POINTS IMPORTANTS

Les volumes horaires indiqués pour chaque phase sont personnalisés lors de l'entretien de prépositionnement et adaptés au profil du bénéficiaire.

Le présent programme ne comprend pas les frais de jury, qui restent à la charge du bénéficiaire ou de l'employeur selon les conditions définies au contrat.

ANHELO s'engage dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques, conforme aux exigences Qualiopi.

Modalités d'accès

Entrée en formation	Entrée permanente
Délai d'accès	En règle générale, le démarrage intervient dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la réception du contrat ou du devis signé.
Territoire	En présentiel : région PACA À distance : toute la France, en visioconférence.
Contact et inscription	Aurélia REY ANHELO aureliarey.conseil@gmail.com 06 19 89 15 26 anhelo.fr

ANHELO SARL – SIREN 846 893 086 – N° déclaration 93132103413

Programme – Accompagnement VAE – V2 – 15/06/2026